



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pianos

Question écrite n° 115263

## Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le devenir des pianos Pleyel. En effet, si l'annonce de l'arrivée, en Seine-Saint-Denis, est une heureuse information pour ce département, où l'entreprise fut implantée pendant près de cent ans à Saint-Denis, jusqu'en 1961, il s'agit pour Alès (Gard), d'une délocalisation qui supprime 43 emplois. Cette activité, malgré son niveau de qualité et de qualification, est fortement concurrencée par la production de pianos en Chine. Dès lors, la bonne nouvelle pour Saint-Denis constitue un réel problème social et humain pour la ville d'Alès, déjà fortement déstabilisée par d'autres départs ou fermetures d'entreprises. Il conviendrait donc que les pouvoirs publics puissent susciter un rapprochement entre les deux maires pour faciliter les reclassements et les relogements des salariés(es) concernés(es) par cette délocalisation de l'entreprise Pleyel. Il lui demande donc si cette initiative est d'ores et déjà prévue de lui en faire connaître les modalités précises et sinon s'il compte reprendre cette suggestion à son compte.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 115263

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** travail, relations sociales et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 janvier 2007, page 27